



# Lettre du maire

CADRE DE VIE

## Agir ensemble contre le moustique tigre

*Chères Pontoises, chers Pontois*

Nous sortons à peine d'une période difficile et éprouvante. Et je vous espère rassurés et en parfaite santé.

Je sais que pour beaucoup d'entre vous, les départs en vacances ne seront pas possibles, du fait du choc économique qu'a généré la crise sanitaire, ou bien du fait de reports ou d'annulations de départs à l'étranger à cause des frontières fermées. Cette situation fera que **beaucoup d'entre nous passerons l'été à Pont de Claix ou dans les environs.**

**C'est donc l'occasion pour moi de vous adresser cette lettre pour faire en sorte que tout se passe pour le mieux et qu'en particulier les nuisances des moustiques tigres soient minimisées.**

**La Ville de Pont de Claix agit régulièrement face à cette nuisance.** Nous avons fait notre part avec une adhésion et une participation financière à l'Entente interdépartementale de démoustication (EID) Rhône-Alpes qui mène des actions de lutte contre la prolifération des espèces de moustiques avec des traitements antilarves sur les lieux publics. Nous avons aussi entrepris de former les agents municipaux pour la lutte contre ces moustiques au sein des équipements publics et pour des interventions régulières (cours d'écoles, toitures, jardinières, ...). **L'EID est à votre disposition pour venir inspecter avec vous et vous aider à empêcher la prolifération.** Si chacun agit, c'est alors des milliers de moustiques qui seront empêchés de proliférer. La métropole traite 3 fois par an les 35 000 avaloirs présents avec un biocide écologique pour empêcher la prolifération dans les égouts. Les avaloirs ne représentent que 4 % des nids de moustiques. Les 96 % nous concernent !

**Mais nous ne parviendrons à réduire la place du moustique tigre que si chacun fait sa part.** Chaque Pontoise et chaque Pontois peuvent lutter contre la prolifération des moustiques par des changements d'habitudes et des comportements nouveaux. Ils sont nécessaires pour réduire sa place dans la ville. Si chacun agit, nous gagnerons du terrain.

Alors vous l'aurez compris, l'implication de tous dans la lutte contre cette espèce est primordiale. C'est l'action de chacun qui fera la différence. Il n'y a pas de petite contribution.

Sachez que les lieux de développement de ce moustique se situent majoritairement dans les jardins, sur les terrasses et balcons, car il cherche un accès à l'eau. Aussi, en supprimant les points d'eau où le moustique peut pondre ses œufs, vous limiterez son expansion. C'est en adoptant tous ensemble et régulièrement quelques gestes simples pour lui bloquer l'accès à l'eau que nous pourrons diminuer sa reproduction.

**Pour lutter contre les nuisances de cet insecte, la solution est donc de le priver d'eau !** Des gestes simples existent. Vous pouvez par exemple mettre du sable dans les coupelles des pots ce qui gardera l'humidité pour vos plantes sans constituer un lieu de ponte.

Vous retrouverez ces gestes simples à adopter dans le dépliant que je joins à cette lettre. Vous pouvez aussi solliciter l'EID pour une intervention gratuite à domicile, en renseignant le formulaire de rendez-vous sur le site internet : [www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic](http://www.eid-rhonealpes.com/contact-demande-diagnostic)

**La Ville de Pont de Claix est là pour vous.**

**Vous aussi, vous pouvez agir pour la ville.**

Je compte sur vous !

Très fidèlement.